



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Anna-Kim Latour](#)

Date de la demande: 2021-03-18 18:17:28

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important de vérifier si les intentions sont impulsives ou malveillantes car cela orientera nos interventions. Il faut également rencontrer toutes personnes impliquées avant de rencontrer l'instigateur. Chaque membre à son rôle à jouer (école, police et DPCP). Nous ne devons en aucun cas regarder le contenu du cellulaire de la victime. Il faut utiliser la grille d'évaluation dans la trousse pour recueillir les informations pertinentes (ne pas donner notre opinion ou jugement). Il ne faut pas remplir de grille d'évaluation si l'instigateur a des intentions malveillantes. Finalement, c'est un travail d'équipe.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Nous allons avoir une ligne directrice et un cadre à suivre. Cela va uniformiser nos interventions. De plus, cela va nous aider à connaître le rôle de chacun (école, police, DPCP). Il va y avoir moins de zones grises.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

être bienveillant et dans l'accueil, être sans jugement. Le respect de la confidentialité est importante aussi. En aucun cas parler d'une situation avec les journalistes.